ᑲᑎᕕᒃ ᐃᓕᓴᕐᓂᓕᕆᓂᕐᒃ
Kativik Ilisarniliriniq

POSTE :	**GESTIONNAIRE DES ACHATS**
SERVICE :	**RESSOURCES MATÉRIELLES**
SALAIRE :	**DE 78 795 $ À 105 057 $, SELON LES QUALIFICATIONS ET L'EXPÉRIENCE**
CONCOURS N°:	**PURMANA2402-01**
LIEU DE TRAVAIL:	**MONTRÉAL**
STATUT:	**RÉGULIER À TEMPS PLEIN**
ENTRÉE EN FONCTION:	**MARS 2024**

Kativik Ilisarniliriniq est une commission scolaire proposant des services éducatifs dans les 14 communautés du Nunavik.

FONCTION & TÂCHES :
Sous la supervision du coordinateur de la logistique des ressources matérielles, le gestionnaire des achats est responsable de la gestion des activités techniques et administratives liées aux achats et à la gestion des fournisseurs.

En général, ce poste comprend les responsabilités suivantes :
- Gérer toutes les activités relatives au département des achats.
- Superviser, encadrer et gérer les employés sous sa responsabilité.
- Concilier les factures de litiges en fonction du bon de commande.
- Assurer le suivi des fournisseurs.
- Assurer le suivi des plaintes pour non-conformité du matériel.
- Entretenir des relations commerciales avec les fournisseurs.
- Produire les rapports nécessaires à l'évaluation des fournisseurs.
- Vérifier auprès des fournisseurs les commandes en souffrance et trouver des remplacements en fonction de l'urgence.
- Participer à l'élaboration des objectifs annuels et à la mise à jour des règles et procédures.
- Gérer les relations avec les clients et résoudre les plaintes.
- Intégrer un nouveau logiciel d'achat.
- Effectuer toute autre tâche connexe déterminée par son superviseur.

QUALIFICATIONS :
- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine d'études pertinent et six (6) années d'expérience.

OU
- Diplôme de 5e secondaire dans un champ d'études approprié ou certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier connexe à l'emploi et dix (10) années d'expérience pertinente.

La Commission scolaire peut à son gré ne pas tenir compte des qualifications précitées si elle juge adéquate la candidature d'une ou d'un bénéficiaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et que la personne accepte de suivre un programme de formation déterminé par la Commission.)

EXIGENCES:
- Maîtrise d'au moins deux (2) des trois (3) langues officielles de travail de la commission scolaire (inuktitut, français, anglais).
- L'expérience dans le domaine du transport de marchandises ou de la gestion d'un atelier d'impression est un atout
- Compétences en leadership et expérience de gestion d'employés syndiqués.
- Autonomie, excellent sens de l'organisation, gestion du temps et capacité à travailler sur plusieurs tâches en parallèle.
- Connaissance d'Outlook, de Word et d'Excel.
- Connaissance du Nord et de la culture inuit est un atout.

CLASSIFICATION / SALAIRE / AVANTAGES SOCIAUX :
Classe 00-06* conformément aux conditions de travail des cadres de KI : de 78 795 $ à 105 057$ annuellement selon les qualifications et l'expérience. Tous les avantages sociaux sont accordés au pourcentage de la tâche.

En plus du salaire, vous pourriez être éligible à des avantages sociaux tels que : • 30 jours de vacances annuelles • Jusqu'à 10 jours de récupération • 2 semaines de congé pendant la période des fêtes • Stationnement gratuit • Programme d'aide aux employés et à leur famille • Possibilités de progression de carrière • Horaire de travail hybride	**Et, lorsqu'applicable, à d'autres avantages sociaux tels que :** • Horaire d'été • Prime nordique • Allocation de transport de nourriture • Avantages pour frais de déménagement • Primes d'attraction et de retention • Jusqu'à trois (3) voyages aller-retour au Nunavik • Logement subventionné fourni

DATE LIMITE POUR POSTULER : le 7 mars 2024 à 16h00

Pour postuler :

1) Visitez notre site web carrière (**https://carriere.kativik.qc.ca/**) et cliquez sur "Postulez", OU

2) Envoyez votre CV à **applications@kativik.qc.ca** et indiquez **PURMANA2402-01** dans l'objet du courriel.

Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature.
****L'utilisation du masculin aux présentes découle uniquement d'une volonté de simplification linguistique***